

Lyon, le 24 Avril 1853

Le Président du Conseil des Prud'hommes
de la ville de Lyon.

A Monsieur Charronier Membre du Conseil.

Surveillance préventive, voir ci-derrière p. 3.

Messire Gras Etienne dimurant
à St Pierre Chemin de Transvile est venu se plaindre
de la conduite de son ^{12 mais ce sont} appentis, qui sont insociables

Je vous prie de prendre ce jeune homme sur votre surveillance et de le visiter
aussi souvent que vous le jugerez convenable.

Vos paternelles remontrances le détermineront probablement à se mieux conduire
et à remplir parfaitement ses devoirs.

Mais si les voies de la persuasion n'étaient pas suffisantes, vous le repré-
manderiez sévèrement et enfin, si ne tenant point compte de vos bons avis,
il continuait à se mal conduire, vous voudriez bien m'adresser un rapport
et le conseil lui appliquerait les dispositions de la loi.

Je vous prie, mon cher collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean Balleïelle
vice-président



Gr. und H.

unterhalb der Eisenbahnlinie im Landkreis Wittenberg
und in Sachsen-Anhalt

Lage, Größe - 30 km, Mittelpunkt von Wittenberg

Wald, 100 ha, 100 m
Höhe, 100 m
Wald, 100 ha, 100 m

Wald, 100 ha, 100 m
Wald, 100 ha, 100 m

Wald, 100 ha, 100 m
Wald, 100 ha, 100 m

Wald, 100 ha, 100 m
Wald, 100 ha, 100 m

Wald, 100 ha, 100 m
Wald, 100 ha, 100 m

3

Visite hôtelier le 28 juillet 1854.

187

Leur des deux appreçts était parti fortisement, contre
moi avoué en très bonnes bouteilles être fatigé de être mal au port
en déclarant avoir suivi le mauvais conseil de son complice.

Le maître insiste à me payer bouteille Je m'y refusai en
déclarant que la loi défendait aux apothicaires de faire ce
manger avec leur des pertes en contestation, il insista vivement
et me fit observer que mes fonctions étaient terminées
que l'apprenti fût condamné lui-même et que j'étais
répondu par des félicitations et la promesse d'une visite amicale.

Mme Gros ! vous trouvez continuellement j'ai le meilleur J'ai
atteint du geste nerveuse dépassé Cœurs, nous donner deux
prolonger toutes bouteilles et laissé le trop dans le cabaret
pour les trop drats, d'ailleurs je n'ai pas l'habitude de boire
entre M. et Mme et encore moins au cabaret qu'en je suis en
bonne santé à plus forte raison étant malade et un fonctionnaire je
n'avais garde d'accepter votre offre. Mme Gros insistant de nouveau
d'un air chagrin de mon refus alors j'acceptai sous la condition que
son apprécit cabaret comprenant de 20 ans viendrait avec nous.

Nous ~~pontons~~ descendimes au rez de chaussée dans la même réunion
où se trouvait le cabaret et nous bûmes une bouteille de vin vieux
entre nous trois l'apprenti but avec la déception d'une jeune fille
Le maître ~~me~~ avec une modération de poitrinaire prudent
Enfin pour eux compte je consommaî environ 1/4 de bouteille à mes
part. Le lendemain je fus redéclarant grisé.



P. J. P. J'ai gagné deux autres malades avec ce procédé mais avec la
même méthode fut à dire prendre pendant huit jours à l'avance chaque matin
à jeun 3 cuillerées de bon vin mélangées avec une cuillerée de sirop de pinquim

1811. R. 75. Document 100

... de la ville de Lyon, et que le 1^{er} Janvier 1811
soyons dans l'ordre de faire venir à la
Chambre des députés à Paris, et que nous demandions
que la manufacture de soie de Lyon soit autorisée à
faire une vente au cours de la ville de Paris, et
que la manufacture de soie de Lyon soit autorisée à faire une vente au cours de la
ville de Lyon, et que nous demandions que la manufacture de soie de Lyon soit autorisée à faire une vente au cours de la ville de Lyon.

Monsieur

Monsieur Charnier

Membre du Conseil des Pud'hommes
place 1^{er} Laurent n° 6
Lyon).